



Affaire suivie par : Rachel RAFFATELLI
Service communication
☎ : 04 94 72 87 08
✉ : communication@gareoult.fr

FORMULAIRE

DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE PREALABLE A LA MISE EN LOCATION D'UNE HABITATION EN MEUBLE DE COURTE DUREE (constitue un changement d'usage)

Art.L.631-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation (CHH)

Lorsque le local à usage d'habitation constitue la résidence principale du loueur ou partie, il n'y a pas lieu de solliciter une autorisation de changement d'usage pour louer durant de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile.

La présentation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire (Loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024) .

Ce diagnostic doit être réalisé par un professionnel certifié qui classe votre logement de A à G en fonction de sa consommation énergétique et de ses émissions de gaz à effet de serre.

A savoir : Un DPE a une durée de validité de 10 ans, sauf pour ceux réalisés avant le 30 juin 2021 qui ne sont plus valides depuis fin 2024.)

ATTENTION : Seuls les logements classés entre A et E peuvent obtenir une autorisation de changement d'usage, cette limite sera abaissée à A-D à partir de 2034.

Les logements classés F ou G devront faire l'objet de travaux d'amélioration avant d'être éligibles à une autorisation.

I. ADRESSE DU LOCAL D'HABITATION OBJET DU CHANGEMENT D'USAGE

Adresse :

Bâtiment : Escalier:

Etage : Porte : N° Lot :

Code postal: Référence cadastrale :

Préfixe			Section		Parcelle		

II. IDENTITE DU DEMANDEUR

Mme M. Nom / Prénom :

Ou mandataire :

Adresse du demandeur :

Tél : Mail :

Qualité du demandeur : ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Occupant à titre gracieux

III. NATURE DE LA DEMANDE

Il s'agit d'une première autorisation pour ce logement ? ☐ oui ☐ non

Si non il s'agit d'un renouvellement ? ☐ oui ☐ non

Date de la dernière autorisation :

Nombre de renouvellement déjà sollicité pour ce logement :

Avez-vous déposé plusieurs demandes concernant des logements différents sur **GARÉOULT**

à la location en meublé de courte durée ? ☐ oui ☐ non

Adresse des logements meublés déjà loués :

.....

IV. DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION OBJET DE LA DEMANDE

• Superficie du local d'habitation (m²) :

• Nombre de pièces :

• Ce local est : ☐ votre résidence principale
☐ votre résidence secondaire
☐ un appartement à la location
☐ autre à préciser :

• Vous souhaitez changer l'usage de : ☐ la totalité du local
☐ m² du local

• L'immeuble est-il en copropriété ? ☐ oui ☐ non

Si oui **joindre l'annexe 1** attestant sur l'honneur que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité.

Le logement mis à la location **doit être décent** : **joindre l'annexe 1** attestant sur l'honneur que le logement proposé à la location de courte durée répond aux normes de décence prévues par **le décret 2002-120 au 30 janvier 2002**.

V. RENOUELEMENT DE LA DEMANDE

Joindre les précédents arrêtés municipaux accordant le changement d'usage. Je certifie exact tous les renseignements fournis ci-dessus.

Fait à , Le

Signature:

ANNEXE 1: ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e) Mme / M.

Nom : Prénom :

Domicilié(e):

.....

Code postal :Ville :

☐ agissant en qualité de propriétaire

☐ agissant en qualité de mandataire du propriétaire

Si mandataire, précisez :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

.....

Des locaux situés :

Adresse:

Bâtiment : Escalier:

Etage : Porte :

Superficie (m²) :

Le logement fait partie d'une copropriété : oui ☐ non ☐

Si oui, cochez la case ci-dessus et recopiez de façon manuscrite la totalité du texte entre guillemets :

« j'atteste que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité »

.....

.....

« j'atteste que le logement mis à la location respecte les normes de décence prévues par le décret 2002- 120 du 30 janvier 2002 ».

Fait à , Le

Signature: